

Commune de ECLUZELLES

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° **Préf-CABINET-SIDPC 15-10 / 09** du **29 octobre 2015**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n **oui** **non**

PPRI date **28/09/2015** aléa **Inondation (Eure)**

Les documents de référence sont :

PPRI de l'Eure des communes de Maintenon à Montreuil approuvé le 28/09/2015 (AP n°DDT-SGREB-BERS 2015-09/3) Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m prescrit **Oui** **non**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m approuvé

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **oui** **non**

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité **Zone 5** **Zone 4** **Zone 3** **Zone 2** **Zone 1**
forte moyenne modérée faible très faible

pièces jointes

6. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Cartes d'aléas de l'Eure